

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 25 septembre 2024 à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 19 septembre 2024 et affichée ce même jour.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50**  
**ÉTAIENT PRESENTS : 31**  
**AYANT PRIS PART A LA DECISION : 35**

**Étaient présents :** Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Christine SALMON, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Martine JOUIN, Christian HAURET, Marcel PÉTRÉ, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

**Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir :** Hélène PAYET a donné pouvoir à Annick SOLIER, Nicolas BARAY a donné pouvoir à Christine SALMON, Jérémie DESGUEE a donné pouvoir à Christian VENGEONS, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE.

**Étaient absents excusés :** Véronique BOUÉ, Edith LANGLOIS, Yves PIET.

**Étaient absents :** Pascal COTARD, Jean-Marie DECLOMESNIL, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Patrick SAINT-LO, Bertrand GOSSET, Pierre DEWASNE, David PICCAND, François REPEL, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

**DELIBERATION 20240925-6 : CULT\_POLITIQUE CULTURELLE : SELECTION / ATTRIBUTION DES APPELS A PROJETS 2024 (ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE SUITE ERREUR MATERIELLE)**

Suite à une erreur de retranscription des informations pour le nom de L'Association Culture et Histoire de Cahagnes et non Association Cahagnes et Patrimoine, il est nécessaire de faire un « annule et remplace ».

Dans le cadre des compétences confiées à la communauté de communes de PBI, en faveur d'une politique d'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire, PBI a lancé un appel à projets « Culture et Patrimoine ».

A travers son appel à projets, PBI souhaite, entre autres, soutenir, renforcer et valoriser la création, les actions et la sensibilisation artistique et culturelle sur le territoire.

Pour 2024, une enveloppe de 6 000 € est fléchée sur cet AAP.

**La somme maximale versée à une association est de 2 000 €, représentant 80% du budget maximum.**

**Pour l'appel à projets 2024-2025, la thématique choisie est Histoires de famille :**

3 associations ont répondu à l'appel à projets lancé par Pré-Bocage Intercom :

- **Association CDAR**

**Projet :** Photos de familles Objectifs poursuivis

Objectif : Elaborer avec les habitants de l'intercom une exposition photographique de grand format prenant appui sur l'imagerie patrimoniale et la contemporanéité familiale. L'exposition s'accompagnera d'une édition relatant l'ensemble des recherches liées aux familles participantes. Domaine culturel / Discipline artistique : arts visuels

Actions : **Une première étape** consiste, par voie de presse et par distribution de flyers (imprimés par les communes respectives ou EPCI) d'inciter les habitants à nous confier une ou plusieurs photographies liées à l'histoire familiale, (ex : photographie des arrière-grands-parents...) Les images sont soigneusement scannées et rendues à leurs propriétaires.

**Une deuxième étape**, consiste à inviter les habitants à se rendre en famille au Studio Hors Cour (clin d'œil). Ce studio sera installé dans les communes acceptant de nous recevoir le temps d'une journée voire plusieurs : pour Val d'Arry : le CDAR + Noyers-Bocage, pour Caumont : médiathèque, Aunay : PBI... Le studio comprend un fond d'écran, 3 projecteurs, 1 Nikon D 800, 1 photographe.

**Troisième étape :** les photographies sont imprimées sur grands formats et sont présentées en extérieur sur 4 différents lieux (photographies sur bâches tendues sur OSB et fixées sur supports pérennes.) Un catalogue est édité (participation pour l'acquérir).

- **Association La Bouète à Meuh'Zik**

**Projet :** Participer au développement de la culture musicale en milieu rural normand

Objectif : Permettre de réduire la Distance entre le public et les artistes. Faciliter l'accès à tous à un festival de musique.

Mettre en avant des artistes normands venant de différentes cultures musicales (jazz, pop, rock, métal, rap, chansons françaises, ...)

Implanter des événements musicaux en territoires ruraux.

Contribuer au développement économique de la commune de CAHAGNES (14).

Favoriser l'échange intergénérationnel

Actions : 2024, sera l'année de la 2ème édition du festival Meuh'Zik qui se déroulera le week-end du 4 et 5 octobre prochain à Cahagnes (14). Nous relevons le défi, pour la seconde fois, de rendre accessible la musique à tous en investissant dans le développement musical à Cahagnes (14).

La culture musicale pour tous est en lien avec la politique culturelle du territoire normand.

Ce festival se veut familial et intergénérationnel, un lieu de rencontres, d'échanges, de découvertes, de convivialité et accessible au plus grand nombre (entrée gratuite).

Le festival est créé afin de fédérer tous les acteurs du territoire de Cahagnes, voire plus, autour d'un événement musical. Une belle façon pour tous de mettre en valeur notre territoire et d'en renforcer sa visibilité.

L'objet principal est d'amener différents types de musiques produites par des artistes normands débutants et/ou confirmés vers un public trop éloigné des lieux de festivals et renforcer l'offre culturelle locale.

Ce festival participera au développement culturel local grâce à son offre originale et la date à laquelle il est proposé.

Il est également une nouvelle scène pour les artistes normands et une nouvelle proposition pour les populations locales toutes origines et toutes générations confondues.

- **Association Culture et Histoire de Cahagnes**

**Projet** : Mémoire de nos anciens par nos jeunes générations.

Objectif : réalisation d'un Livret avec les témoignages de la seconde guerre Mondiale, et de leur vie quotidienne de cette époque.

Actions : Recueil de témoignages et photos d'archives liées aux événements de la seconde guerre mondiale de l'exode et de la libération de la commune de Cahagnes et de sa reconstruction. Vie quotidienne, vie du village. (Prolongement du projet initial 2024 « Le chemin de l'exode de Cahagnes à Nevy en Mauges, été 44 »).

**Montant sollicité par les associations :**

Associations	Coût du projet	Montant sollicité	Montant proposé
CDAR	3 252 €	2 000 €	2 000 €
La Bouète à Meuh'Zik	11 025 €	2 000 €	2 000 €
Culture et Histoire de Cahagnes	3 145 €	2 000 €	2 000 €

**Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- **D'AUTORISER** le versement des subventions comme présentées précédemment
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous documents y afférents

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,  
Annick SOLIER



Le Président,  
Gérard LEGUAY

